



AVIS AUX ETUDIANTS
DE LA FAC DE LETTRES :
LES 25 ET 26 MARS,
ELECTIONS AUX CONSEILS D'UFR .

Les élections aux Conseils d'UFR (unités de recherche et de formation) auront lieu les 25 et 26 mars. C'est pour nous l'occasion de participer à la vie de notre UFR. Depuis 4 ans en effet, toutes les décisions ont été prises sans la consultation des étudiants. C'est dans ces conseils que se prennent toutes les décisions importantes relatives à nos études :

- répartition et utilisation du budget,
- contenu des enseignements, pédagogie,
- modalités d'examens,
- création de diplômes, de postes,
- problèmes de locaux, bibliothèques, etc...

Nous sommes donc les premiers concernés, et c'est en élisant des représentants étudiants que nous nous donnons la possibilité de poser les problèmes que nous rencontrons et de faire valoir nos propositions.

En novembre et décembre, nous nous sommes prononcés contre la sélection, contre la loi du fric à l'Université, contre une université à deux vitesses. Cependant, nos conditions d'études restent les mêmes, les problèmes de sélection sociale, de sélection par l'échec et l'abandon sont toujours d'actualité ; rien ne nous dit que les droits d'inscription ne vont pas à nouveau augmenter ; le CROUS remplit de moins en moins sa fonction d'aide sociale ; le manque de profs, de locaux (aucune facilité d'accès aux amphis pour les étudiants handicapés), de moyens pédagogiques contribuent à une mauvaise qualité de l'enseignement... Face à ces différents problèmes, et surtout pour y apporter des solutions, l'UNEF est présente à la fac et dans les conseils. C'est la raison pour laquelle elle présente à ces élections des listes "Solidarité Etudiante" composées d'étudiants syndiqués et non-syndiqués, afin que les élus soient représentatifs de la majorité des étudiants et porteurs de propositions nouvelles. Des solutions, il en existe. L'UNEF lance quelques propositions :

- le réengagement financier de l'Etat dans la Sécurité Sociale étudiante,
- la mensualisation et la revalorisation des bourses,
- une nouvelle "politique" de construction de logements étudiants,
- le libre accès à la licence pour les titulaires d'un DEUG,
- un meilleur encadrement en profs,
- l'augmentation du budget de l'enseignement supérieur,
- révision des modalités d'examens,
- des réglemens d'examens clairement définis dans toutes les UFR,
- création de lieux réservés à l'animation culturelle (foyers...),
- une brochure sur nos analyse et nos propositions est disponible à notre local ; elle s'intitule : "Faire du neuf à l'Université".

L'ENJEU DE LA PARTICIPATION :

La représentation des étudiants au sein des instances universitaires est un acquis de 1968 ; depuis il n'a cessé d'être remis en cause (Saunier-Seïté, loi sauvage, loi Savary). Le nombre d'étudiants dans les conseils a fortement diminué. L'argument qui justifie cette diminution c'est : trop peu d'étudiants prennent part au vote ; il ne se sentent pas concernés, donc ils n'ont pas besoin de beaucoup d'élus. La volonté est bien d'en revenir à des conseils sans étudiants où tous les pouvoirs seront entre les mains des mandarins.

C'est pourquoi le taux de participation aux élections est très important :

- pour affirmer que nous voulons être représentés dans les conseils ; que la gestion de nos études, cela nous intéresse,
- pour que les étudiants ne disparaissent pas des conseils, mais pour que les décisions soient prises en tenant compte des propositions des élus étudiants,
- pour donner plus de poids aux élus qui défendront nos propositions et revendications, il est nécessaire qu'un maximum d'étudiants participent au scrutin.

**" POUR FAIRE DU NEUF A L'UNIVERSITÉ.
POUR AGIR POUR MA FORMATION "**

Je vote

" SOLIDARITE ETUDIANTE "

LISTE PRÉSENTÉE PAR L'

